

# Droit d'accueil et droit de l'endroit en pays kanak

par

Jean PIPITE\*

---

## RÉSUMÉ

*La pratique de l'accueil en Nouvelle-Calédonie est fréquemment ramenée à la seule dimension d'une cérémonie coutumière, consistant à remettre à ceux qui vous accueillent un tissu et un morceau de tabac. Cet usage est toutefois bien plus complexe. L'objectif de cet article est de montrer que l'on ne peut saisir toutes les dimensions de cette pratique qu'en le considérant à la manière d'un droit coutumier, dont les enjeux étaient bien différents de ceux que lui ont fait épouser les autorités coloniales ou de ceux de politiciens qui travaillent avant tout pour leur propre profit. Nous évoquerons également les tentatives récentes de reformuler l'ensemble des règles et des usages qu'englobe la pratique de l'accueil, dans ce que certains coutumiers revendiquent aujourd'hui comme le « droit de l'endroit ». La force de loi que les Kanaks attribuent à la notion d'accueil, la sécurité et les prérogatives qu'il offre, risqueraient de s'amenuiser si n'étaient pas respectés, en contrepartie, les devoirs et le respect envers les accueillants et envers les règles locales. Le « droit de l'endroit » se veut un rappel de ces principes fondamentaux.*

MOTS-CLÉS : accueil, droit, changement culturel, culture kanak.

L'histoire de la colonisation de la Nouvelle-Calédonie doit nous interpellier sur le sens profond donné dans ce pays à la notion d'« accueil ». Au sens littéral, ce terme se rapporte au fait (d'accepter ou de proposer) de recevoir quelqu'un d'extérieur (ou d'étranger) chez soi. Communément utilisée, à la fois par les hôtes et

## ABSTRACT

*The practice of welcoming in New Caledonia is often reduced to the sole dimension of customary ceremony, consisting in giving a piece of cloth and some tobacco to those who welcome you. This practice is, however, much more complex. This article's objective is to show that the only way to grasp all the dimensions of these practices is by considering them as a customary right, where the stakes are much different from those imposed by colonial authorities or politicians working above all for their own benefit. We will also evoke the recent attempts at reformulating the set of rules and customs encompassed by the welcoming practices, in what some traditionalists claim is the "law of the land". The force of law that the Kanaks attribute to the notion of welcoming, and the security and the prerogatives it offers, might be reduced if the duties and respect towards those who welcome and the local rules are not observed. The "law of the land" is a reminder of these fundamental principles.*

KEYWORDS: welcoming, law, cultural changes, Kanak culture.

par ceux qui étudient ce type de pratiques, cette définition sommaire de l'« accueil » est, en revanche, loin d'être unanimement acceptée. Et pour cause, rapportée au cas de la Nouvelle-Calédonie, elle reflète une vision coloniale qui n'intègre pas les diverses luttes et contestations menées par les descendants du peuple des premiers habitants de

---

\* Doctorant en sciences politiques à l'université de Nouvelle-Calédonie, JeanP@ADCK.nc